

M. Beatty: Le document est dans le courrier et nous pourrions vous le fournir en juillet.

M. Hnatyshyn: Monsieur le Président, les Canadiens qui suivent nos délibérations sont certainement estomaqués à l'heure actuelle devant leur petit écran, ne comprenant rien au fonctionnement du système parlementaire.

Je suis très heureux de pouvoir déposer une deuxième fois un document qui est censé être la copie d'une lettre de quatre pages datée du 28 avril 1980. Cette lettre est signée par le premier ministre de l'époque et s'adresse à l'honorable Allan J. MacEachen, qui siège maintenant à l'autre endroit et j'espère qu'elle saura satisfaire la curiosité de l'opposition officielle.

* * *

LA LOI SUR INVESTISSEMENT CANADA

MESURE D'ÉTABLISSEMENT

La Chambre reprend l'étude de la motion de M. Stevens: Que le projet de loi C-15, concernant l'investissement au Canada, soit lu pour la 3^e fois et adopté.

M. Iain Angus (Thunder Bay-Atikokan): Monsieur le Président, ma tâche ne sera peut-être pas facile.

Je vais mettre un terme au débat du projet de loi C-15, à la troisième lecture de la loi créant Investissement Canada, et c'est dommage. Je pense que ce jour passera à l'histoire comme le début d'un bradage généralisé de notre pays. Le principe du projet de loi ne porte pas sur l'investissement étranger en soi, mais sur la manière dont il s'exprime. Doit-on exercer un certain contrôle? Doit-il y avoir un mécanisme pour s'assurer que ces investissements vont créer de la richesse, qu'ils seront avantageux pour les Canadiens?

Je voudrais d'abord vous donner, à vous et à la Chambre, monsieur le Président, un exemple d'un aspect négatif de l'investissement étranger incontrôlé. Un certain nombre d'entre nous ont passé de nombreuses heures ce matin à se renseigner sur la façon dont une société étrangère a pu affecter le mode de vie et l'existence d'un groupe de nos concitoyens. Je veux citer le cas de la Reed Paper. Cette compagnie est venue acheter une papeterie à Dryden en Ontario et s'est mise à exploiter nos forêts. Loin d'investir dans l'établissement, la compagnie a déversé 20 tonnes de mercure dans la rivière English-Wabagoon. Le projet de loi ouvre les portes toutes grandes à l'investissement étranger et supprime les contrôles qui auraient empêché de telles choses. Ces entreprises sont d'abord motivées par les profits. Elles ne viennent pas s'installer ici avec le désir sincère d'aider une collectivité. Elles viennent ici seulement pour faire de l'argent qu'elles remettent à leurs actionnaires.

Voilà le genre d'attitude qui nous inquiète. Et c'est pourquoi nous voulons qu'il y ait une loi pour exercer un vrai contrôle. Ce n'est pas que nous nous opposions aux investissements, mais nous voulons qu'il y ait des règles qui s'appliquent aux intéressés. Il faut qu'il y ait aussi des garanties en matière d'emploi. Il faut que nos lois et règlements en matière d'environnement soient respectés. Il faut que les collectivités soient protégées. Personne ne devrait pouvoir décider arbitrairement de fermer un établissement afin de regrouper ses activités dans son pays.

Ce genre de choses se produisait souvent en Ontario il y a bien des années. Nous avons appris ce matin quelles étaient les conséquences de telles décisions. Nous avons vu comment nous avons permis à une entreprise d'anéantir le mode de vie de deux bandes autochtones du nord-ouest de l'Ontario. Ces collectivités étaient autonomes. Elles jouissaient du plein emploi. Elles ne connaissaient pas le bien-être social. Aujourd'hui, du fait des décisions prises par une société, 80 p. 100 de la collectivité vit d'assistance sociale. Une bonne partie de ces gens sont aujourd'hui malades et alcooliques. Il est scandaleux d'avoir permis qu'une telle situation se produise en encourageant les investissements étrangers et au nom du laissez-faire. Nous devons absolument tirer les leçons du passé. N'ouvrons pas nos portes une nouvelle fois! Nous devons avoir voix au chapitre et contrôler la façon dont l'argent est dépensé dans l'intérêt de la société toute entière.

● (1640)

Je félicite mes collègues qui ont présenté de nombreux amendements pour tenter d'améliorer ce projet de loi. Leurs auteurs n'ont pas caché que certains amendements visaient à renverser l'orientation du projet de loi. Nous devons nous efforcer de créer un climat qui incitera les gens à investir au Canada. Cette semaine, nous avons entendu le point de vue d'un des principaux employeurs de ma circonscription, et de celles de mes collègues le député de Thunder Bay-Nipigon (M. Epp) et le député de Kenora-Rainy River (M. Parry), sur l'attitude de la société envers le Canada. Les dirigeants de cette compagnie ont dit clairement qu'ils n'avaient pas suffisamment confiance dans le Canada pour investir ici. Ils vont investir aux États-Unis parce que leurs associés américains craignaient d'investir au Canada. Ce n'est pas simplement en changeant les règles que nous attirerons davantage de capitaux.

Un rapport sur les entrepreneurs a été déposé à la Chambre hier. Le gouvernement essaye de faire venir de l'argent de l'étranger en choisissant les immigrants en fonction de leur fortune et de leur désir d'investir. Pour le gouvernement, un entrepreneur est une personne qui a de l'argent plutôt que quelqu'un qui a une idée et qui est prêt à travailler de toutes ses forces pour la mettre en application. En fait, les conservateurs adoptent l'attitude qu'ils reprochaient au gouvernement libéral et au NPD de vouloir prendre: ils tâchent de régler un problème à coup de dollars. La seule différence, c'est qu'ils nous accusent de vouloir utiliser des deniers publics à cette fin, alors qu'eux veulent se servir de capitaux privés. Ils ne songent pas à une stratégie d'investissement permettant de créer des emplois et d'assurer la prospérité du pays.

M. St. Germain: Il ne reste plus de deniers publics. Nous sommes fauchés.

M. Angus: Je reconnais que l'état actuel du trésor pose des problèmes. Toutefois, si nous obligeons les compagnies pétrolières et les multinationales à payer leur part, nous aurions assez d'argent pour réaliser des investissements intéressants pour les Canadiens, au lieu de tout liquider comme le fait le gouvernement avec ce projet de loi.